

Paris, lundi 20 octobre 2008

M. Philippe Comte
Président de l'Association Française
Des Russisants (AFR)
9, rue Michelet,
75006 PARIS

Monsieur le Ministre de l'Education nationale,
110, rue de Grenelle,
75357 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

Le ministère n'a pas publié en juillet 2008 le programme de l'Agrégation externe de russe : il n'y aura donc pas de session en 2009 et rien n'est annoncé pour 2010 et les années suivantes. Selon toute vraisemblance, il s'agit là d'une suppression pure et simple.

L'Association Française des Russisants, qui regroupe la grande majorité des professeurs de russe du Secondaire et du Supérieur, proteste vigoureusement contre cette décision.

En apparence, cette suppression semble satisfaire au critère de bonne gestion comptable, arguant d'effectifs réduits. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt. En effet, votre ministère, qui fonde toutes ses réformes sur l'idée de l'indispensable adaptation du contenu de l'enseignement et du fonctionnement de l'Education nationale à l'évolution de la société française et du monde, s'inscrit, par cette décision, à contre-courant d'une tendance de fond caractérisée par la diversité grandissante des besoins en connaissance de la langue russe. Paradoxe stupéfiant ! Un concours de recrutement de professeurs de russe est supprimé et l'enseignement du russe tend à s'effacer des collèges et lycées, alors que le nombre de Français expatriés en Russie pour des raisons professionnelles n'a jamais été aussi élevé ! Du temps de l'URSS, c'était exactement l'inverse : alors que la présence française en URSS était minime, le russe avait le vent en poupe dans le Secondaire. Aujourd'hui, 700 entreprises françaises sont implantées en Russie, des milliers de Français s'y rendent chaque année, des centaines y travaillent, et votre ministère répond à ce flux par la fermeture de l'Agrégation ! Et qu'on ne vienne pas nous dire que tout se fait là-bas en anglais : c'est faux ! Tout cadre, entrepreneur, homme d'affaires travaillant en Russie vous dira qu'il ne peut se passer du russe dans son travail, la vie quotidienne et les contacts !

Autre exemple : pour la deuxième année consécutive, je viens de recevoir, datée du 17 octobre 2008, une véritable supplique du Service français de traduction de l'ONU à New-York, dont je vous cite un passage particulièrement éclairant :

« Il est plus que jamais impérieux pour l'Organisation des Nations Unies de pouvoir compter parmi son personnel linguistique, singulièrement dans son Service d'interprétation, des russisants de talent en nombres suffisants. Il nous paraît donc opportun d'encourager les lycéens à choisir le russe en première, deuxième ou troisième langue, l'idée étant de les intéresser d'ores et déjà à une carrière d'interprète, de traducteur ou de rédacteur de procès-verbaux de séance à l'ONU. »

En outre, comme nous vous l'avons écrit dans la *Note de synthèse sur la situation du russe* que nous vous avons adressée début octobre 2007, les départs à la retraite laissent des élèves sans professeur de russe: c'est le cas à Perpignan en cette rentrée, alors que le nombre d'élèves est fort honnête. A Bordeaux, des élèves de classes préparatoires inscrits en LV1 n'ont pas l'horaire réglementaire, alors que les « ressources humaines » (SIC !) sur place existent. De manière générale, le personnel existant pourrait être utilisé partout pour relancer l'enseignement du russe à moindre coût, sur la base d'une campagne officielle de soutien, campagne que l'AFR réclame depuis des années et n'a jamais vu venir.

Enfin, supprimer l'Agrégation de russe, c'est priver les professeurs certifiés de possibilité d'avancement dans la carrière et les défavoriser par rapport à leurs collègues des autres disciplines.

Si nous pouvons comprendre le souci de meilleure gestion des dépenses et des personnels qu'affiche le MEN, nous condamnons résolument votre décision de ne pas ouvrir l'Agrégation de russe en 2009 et vous demandons de l'annuler. Elle va à contre-courant de la demande des acteurs économiques et institutionnels, dessert par conséquent les intérêts bien compris de notre pays, en particulier le dynamisme de ses relations économiques et commerciales avec la Russie, et l'empêchera à terme de répondre aux besoins qui se multiplient.

Je ne perds pas l'espoir que, contrairement à la susdite *Note de synthèse*, qui était restée sans réponse de votre part, vous trouverez le temps de répondre ou faire répondre à cette lettre.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Philippe Comte
Président de l'Association Française des Russisants
Maître de conférences de russe à l'université Paris I
Panthéon Sorbonne